



UCO

ANGERS
UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE DE L'OUEST

Faculté des Humanités

Groupe Arts

Livret des études

Licence Sciences humaines et sociales Mention Histoire de l'art 3^{ème} année



Année universitaire 2016-2017

Responsable de formation L3 : Marion Duquerroy (S5)

Nathalie Le Luel (S6)

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	3
INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES	4
1 – Parcours (mineures) secondaires	4
2 – Projet Professionnel de l'Etudiant	4
3 – Examens	4
PRESENTATION DE LA LICENCE HISTOIRE DE L'ART	7
1 – Objectifs de la licence	7
2 – Compétences visées dans la licence	7
ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE	8
1 – Déroulement des épreuves.....	8
2 – Prévention des fraudes à l'attention des étudiants	8
3 – Résultats et délivrance des diplômes.....	10
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.11
Premier Semestre	Erreur ! Signet non défini.11
Second Semestre	Erreur ! Signet non défini.12
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 5	14
Calendrier de remise des dossiers	14
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	15
PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS (S5)	21
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 6	34
Calendrier de remise des dossiers	34
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	35
PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS (S6)	40

INFORMATIONS GENERALES

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par le Recteur, Monsieur Dominique VERMERSCH, assisté par deux vices-recteurs, Monsieur Olivier LE BERRE et Monsieur Laurent PERIDY, et deux délégués généraux, Monsieur Patrick BARBIER (Délégué à la Vie étudiante et à la Culture) et Monsieur Benoît RAVELEAU (Délégué à la Formation permanente et professionnelle).

A partir de Septembre 2014, la Faculté des Humanités de l'Université Catholique de l'Ouest se déploie sur cinq campus (Angers, Arradon, Guingamp, Laval, Papeete).

Pour le campus d'Angers, la Faculté des Humanités correspond à la fusion de trois instituts, à savoir : l'IPLV, l'IALH et les formations en sciences de l'information et de la communication de l'ISCEA. En s'appuyant sur l'expertise professionnelle et l'héritage académique de ces trois Instituts, la Faculté des Humanités regroupe les formations d'arts plastiques, histoire, histoire de l'art, information-communication, langues, lettres et musique et musicologie afin d'ouvrir à l'interdisciplinarité, renforcer les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant et mettre en œuvre des formations de qualité, reconnues par l'insertion professionnelle d'un important réseau d'anciens étudiants. Elle constitue la seule Faculté des Humanités sur le territoire national.

Décanat de la Faculté des humanités :

- Doyen : **Yannick LE BOULICAUT**
- Secrétaire général de Faculté : **Pierre BOUILLON**
- Vice-doyen à la Formation : **Sophie ROCH-VEIRAS**
- Vice-doyen à la Recherche et à l'Innovation : **Daniel LEVEQUE**
- Vice-doyen à la Professionnalisation : **Pierre LEROUX**

Pour toute question (cours, orientation, ouverture disciplinaire, examens, méthodologie, etc.), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable L3 de la formation Histoire de l'art, **Madame Marion DUQUERROY (S5)** ou **Madame Nathalie LE LUEL (S6)**, également responsables du diplôme. Il peut rencontrer son responsable lors d'une permanence prévue à cet effet ou sur demande et rendez-vous.

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable est effectuée par l'étudiant par mail ou à la fin d'un cours (marionduquerroy@yahoo.fr // nathalie.luel@uco.fr).

L'accueil de la Faculté des Humanités est assuré par **Madame Marie-Hélène BESNARD** en 511 ((5e étage du bâtiment Bazin). Les horaires d'ouverture pour les étudiants sont les suivants :

Ouverture du lundi au mercredi 8h.30 à 12h.00 et de 14h.00 à 17h.00

... Le jeudi 8h30-12h00

... le vendredi 8h30-16h00.

INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

1 – Parcours (mineures) secondaires

A partir de la Licence 2, sept parcours (mineures) secondaires sont proposé(e)s à l'étudiant. Ils sont en lien avec les ouvertures disciplinaires suivies en première année. Les étudiants sont encouragés à poursuivre dans la voie choisie en L1.

Le parcours, choisi en dernier lieu au semestre 4, demeure inchangé pendant l'ensemble de la Licence 3.

Toute question relative au parcours doit être prioritairement posée aux enseignants du parcours et au responsable de la formation, Madame Marion DUQUERROY (S5) ou Madame Nathalie LE LUEL (S6).

2 – Projet Professionnel de l'Etudiant

L'UCO propose dans toutes les facultés, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Etudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, s'il ne s'est pas d'ores et déjà inscrit dans un parcours « Métiers de l'Enseignement ». L'objectif est de mettre en œuvre une dynamique, de donner une méthode permettant de rendre l'étudiant acteur de son orientation dans ses choix à venir.

Ce dispositif est mis en place par des enseignants des facultés et des conseillers d'orientation du SOI. Cet enseignement se déroule sur l'ensemble des deux semestres.

Le PPE (Projet Professionnel de l'Etudiant) est validé au 2^{ème} semestre.

3 – Examens

Les règles de validation et de compensation

Les enseignements de L2 sont validés par un contrôle terminal qui peut prendre un certain nombre de formes selon le cours : évaluations en cours et/ou évaluation hors cours (devoir sur table, oral, travail personnel), ou encore dossier.

Au **sein de chaque UE**, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle**, les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la note est inférieure à 10/20. La note attribuée en session de rattrapage à un élément constitutif (EC) est la meilleure des deux notes.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités ci-après définies relatives à la gestion des semestres en retard.

La gestion des semestres de retard

L'inscription universitaire annuelle est de droit pour tout étudiant à qui ne manque **que** la validation d'un seul semestre de son cursus. La poursuite des études dans un nouveau semestre de l'année universitaire sera soumise à la vérification préalable par le jury annuel que cette condition est toujours remplie dans la progression du cursus.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, l'étudiant devra privilégier l'acquisition du niveau inférieur.

La composition des jurys de licence

La Licence d'Histoire de l'art est en convention avec l'Université de Nantes.

Le jury se compose de six membres : trois de l'Université de Nantes et trois de l'Université catholique de l'Ouest. Il est placé sous l'autorité d'un Président et Vice-Président, tous deux enseignants-chercheurs de l'Université de Nantes. La liste des membres est arrêtée chaque année par le Président de l'Université de Nantes, sur proposition du Directeur de l'UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie. La composition du jury annuel fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignements.

Le jury se réunit à l'issue de la session initiale, c'est-à-dire à l'issue des deux semestres de l'année universitaire.

Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations. Il examine s'il y a lieu ainsi les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Les conditions de délivrance de la licence et des mentions

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondants aux semestres S1 à S6.

Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.

Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20.

La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99

Bien de 14,00 à 15,99

Très bien à partir de 16,00.

La délivrance des diplômes intermédiaires

Le libellé du DEUG est celui correspondant à la dénomination de la mention de la licence. **Pour l'obtention du DEUG, l'étudiant doit avoir 120 crédits aux semestres S1 à S4.** La mention au diplôme de DEUG est calculée sur les deux derniers semestres S3 et S4. Il n'y a pas de mention si la moyenne générale de L2 est inférieure à 12/20. Les étudiants qui ont validé 120 crédits sur les quatre premiers semestres se voient attribuer le DEUG de la mention de Licence pour laquelle ils ont pris une inscription.

La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99

Bien de 14,00 à 15,99

Très bien à partir de 16,00

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme comprend une description du parcours suivi par l'étudiant (UE et matières). En outre, sont précisés les enseignements suivis par l'étudiant en particulier : les langues, les outils informatiques tels que le C2i, les options spécifiques, les enseignements transversaux et la mobilité internationale (SUE).

Cas d'absence aux épreuves

L'absence à toute évaluation des connaissances est sanctionnée par la note zéro (*0 informatique*), prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

PRESENTATION DE LA LICENCE HISTOIRE DE L'ART

1 -- Objectifs de la licence

La Licence Histoire de l'art propose une formation fondée sur des approches théoriques. Elle permet d'acquérir des connaissances, des méthodes ainsi que les capacités de raisonnement dans les champs artistiques et dans le domaine de l'esthétique.

La licence Histoire de l'art a pour objectif de former des spécialistes de l'art qui sachent analyser et interpréter des créations dans les domaines de la peinture, la sculpture, l'architecture, les arts graphiques et les arts décoratifs au cours des quatre grandes périodes de l'histoire de l'art, de l'Antiquité à nos jours, et au sein d'un large champ géographique et culturel.

La formation accorde à partir de la troisième année une place privilégiée à l'art contemporain et à la réflexion sur l'image contemporaine.

La formation se fonde également sur l'acquisition par l'étudiant d'une vaste culture générale et sur une pré-professionnalisation.

Enfin, elle permet aux étudiants de développer une autonomie dans le champ disciplinaire, autonomie qui leur permettra de s'insérer dans la société à un niveau et dans un domaine correspondant à leur qualification.

2 -- Compétences visées dans la licence

La licence d'histoire de l'art offre la possibilité aux étudiants d'acquérir au cours des trois années d'enseignement les compétences suivantes :

- Une culture générale solide en histoire de l'art. Situer, définir et décrire les grandes époques de l'histoire de l'art occidental.
- Une compréhension de la création artistique, tout en sachant la mettre en perspective historiquement au sein d'une civilisation ou d'une société particulière.
- Des outils d'analyse des processus de création, de fabrication, et de diffusion des œuvres, tout en croisant les données historiques, culturelles, techniques et esthétiques.
- Des outils d'étude, d'analyse et de mise en valeur du patrimoine artistique.
- Une maîtrise des exercices propres à l'histoire de l'art : description d'œuvre, analyse stylistique, analyse iconographique, et analyse critique d'une œuvre.
- Les techniques pour mobiliser ses connaissances de manière à produire un commentaire ou une critique d'œuvre détaillé(e).
- Une maîtrise des concepts liés à l'histoire de l'art, à la critique d'art et l'esthétique afin de produire une réflexion claire, ordonnée et convaincante à l'écrit (dissertation) ou à l'oral (exposé).

ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

Le calendrier universitaire est arrêté dans le courant de l'année précédente et diffusé à la rentrée universitaire (cf. page 11).

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret au sein de chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

Une seconde session de rattrapage est organisée après les délibérations des deux semestres de l'année (mois de juin).

1 ---Déroulement des épreuves

Les épreuves, écrites ou orales durant le semestre sont sous la responsabilité du professeur, l'épreuve hors cours est organisée par la Faculté, la convocation des étudiants se fait par voie d'affichage avant le début des épreuves (et comporte toutes indications précises concernant la date, l'horaire, le lieu précis pour chaque épreuve clairement mentionnée sous son libellé officiel).

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats avant l'entrée dans la salle ou pendant l'épreuve. Les étudiants doivent pouvoir présenter leur carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve, qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

2 – Prévention des fraudes à l'attention des étudiants

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UCO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

Définition : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e).

Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Définition : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits. A la rentrée universitaire puis lors du dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe jointe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30 min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

- Nom et prénom de l'étudiant
- Date et lieu de naissance
- Adresse postale
- PV de constat de fraude ou de plagiat
- Si fraude, photocopie de la copie d'examen
- Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat
- Tout élément de preuve.

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier. En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1/ l'avertissement

2/ le blâme

3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

3 -- Résultats et délivrance des diplômes

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Président de l'Université de Nantes, le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys en convention avec l'Université de Nantes.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

Premier Semestre

Lundi 5 septembre – 10 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 1 – Amphi Bazin
Mardi 6 septembre – 13 h 30	Rentrée des étudiants de Licence 2 – Amphi Bazin
Lundi 12 septembre – 15 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 3
Du 12 au 18 septembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du premier semestre
Mardi 27 septembre	Début des cours des Ateliers Transversaux
Jeudi 6 octobre	Rentrée solennelle UCO
Du 27 octobre au 2 novembre	Congés de la Toussaint
Du 28 novembre au 4 décembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du second semestre
Du 8 au 14 décembre	Contrôles continus pour les étudiants de L1
Du 17 décembre au 2 janvier	Congés de Noël
16 décembre	Epreuves de remplacement en L1
Du 3 au 14 janvier	Examens de Licence 2 et 3 des semestres impairs

Second Semestre

Lundi 9 janvier	Rentrée du second semestre
Samedi 28 janvier	Journée portes ouvertes
24 janvier	Début des cours des Ateliers transversaux
7 et 8 février	Jours professionnels (pas de cours de Licence)
Du 18 au 26 février	Congés d'hiver
Du 18 février au 3 mars	Stages de Licence 2 et 3
Samedi 4 mars	Journée portes ouvertes
Du 13 au 16/17 mars	Voyage des étudiants de Licence Histoire de l'art
Du 8 au 17 avril	Congés de printemps
Du 25 avril au 5 mai	Contrôles continus (CC2) pour les étudiants de L1
Vendredi 5 mai	Fin des cours du second semestre pour les étudiants de Licence
Du 5 au 10 mai	Examens oraux+ épreuves de remplacement en L1
A partir du 9 mai	Examens de Licence 2 et 3 des semestres pairs
Du 19 au 30 juin	Seconde session des semestres impairs et pairs en Licence

SEMESTRE 5

ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 5

	Unité d'enseignement	Cours	TD	Contrôle des connaissances	Coeff.
5UE1	Fondamentaux de l'Histoire de l'art . Histoire de l'art contemporain 1	18	12	Ecrit (4h)	3
	. Histoire de l'art contemporain 2	18	12	Ecrit (4h)	2
5UE2	Cours spécialisés d'Histoire de l'art . Analyse sémiologique	12	06	Oral	2
	. Muséologie	12	06	Dossier	3
5UE3	Esthétique et approches plurielles . Esthétique	12	06	Ecrit (3h)	2
	. Approches plurielles	12	06	Ecrit (3h)	3
5UE4	Première unité de parcours	12	12		5
5UE5	Seconde unité du parcours choisi dont PPE	24	12		5
5UE6	Langue vivante		18	Dossier	3
	Enseignement au choix : . Approches disciplinaires	09	09	Dossier	2
	. Atelier/enseignement transversal	18		Selon cours choisi	

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1^{ère} session : le mardi 13 décembre 2016

2^{de} session : lundi 19 juin 2017

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

5UE1 – Fondamentaux de l'Histoire de l'art

II Histoire de l'art contemporain 1

Cours : 18h.00 --- T.D. : 12h.00

Professeur : Julie SISSIA

Programme : Art contemporain (seconde moitié du XXe siècle).

Ce cours a pour objectif d'introduire les principaux courants, pratiques et expériences artistiques en Europe et en Amérique du Nord de 1945 au début des années 1980. Suivant une trame chronologique, les séances présenteront l'expressionnisme abstrait, Cobra, l'Internationale situationniste, les Nouveaux Réalistes, les néo-dada, le happening, Fluxus, le pop art, le minimalisme, l'*arte povera*, l'art conceptuel et l'art in situ, la performance, le body art, l'art vidéo... Simultanément, nous examinerons les questions théoriques soulevées par ces pratiques, qui bouleversent les catégories d'art, d'artiste ou encore d'œuvre. L'œuvre devient objet, installation, ou se dématérialise en performance, happening, œuvres éphémères, voire autodestructrices, ou encore en énoncé linguistique. L'artiste devient quant à lui critique d'art, marchand, voire « machine » ! Enfin, les lieux d'exposition consacrés sont souvent délaissés par les artistes qui investissent l'espace public ou la nature. Nous verrons que les œuvres ne traduisent pas seulement des recherches formelles, mais manifestent souvent le désir de retrouver un lien direct avec la vie. Comment les artistes réagissent-ils à la société de consommation et de « spectacle » ? Quelle place accordent-ils aux traumatismes laissés par la seconde guerre mondiale ou à la violence de l'actualité d'une période marquée par la décolonisation, la montée des contestations, les luttes féministes, ou le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis ?

Bibliographie sélective :

AMELINE Jean-Paul (dir.), *Face à l'histoire 1933-1996. L'artiste moderne devant l'événement historique*, cat. exp., Paris, Centre Pompidou/Flammarion, 1996.

<700.458 FAC>

FERRER Matilde (dir.), *Groupes, mouvements, tendances de l'art contemporain après 1945*, Paris, ENSB-A, 2001.

<709.045 003 GRO>

HARRISON Ch. et WOOD P. (dir.), *Art en théorie 1900-1990*, Paris, Hazan, 1997.

<709.04 ART>

LUCIE-SMITH Edward, *Les mouvements artistiques après 1945*, Paris, Thames & Hudson, 1999.

<709.045 LUC> En anglais uniquement (Titre : *Movements in art since 1945*)

MEREDIEU Florence de, *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*, Paris, Larousse, 2008.

<709.04 MER>

MILLET Catherine, *L'art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987.

<709.440 904 MIL>

ORLANDO Sophie et GRENIER Catherine (dir.), *Art et mondialisation. Décentremments*,

anthologie de textes de 1950 à nos jours, Paris, Centre Pompidou, 2013.

<709.045 ART>

RIOUT Denys, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2000.

<709.04 RIO>

Validation :

- Ecrit (4h)

12 Histoire de l'art contemporain 2

Cours : 18h.00 --- T.D. : 12h.00

Professeurs : Juliette LAVIE

Programme : Dialogue des arts. Photographie/peinture de 1839 à nos jours

Ce cours sera consacré à l'étude des relations entre la photographie et la peinture de la découverte du procédé photographique en 1839 à nos jours, afin de montrer que la diffusion et la légitimation de la photographie comme art est le résultat d'un rapport complexe à l'art pictural, à la fois modèle et contre modèle. Grâce à l'étude d'exemples précis monographiques et thématiques – les calotypistes, les pictorialistes, le tableau vivant photographique, l'école de Düsseldorf, la photographie plasticienne etc. – et l'analyse d'œuvres de peintres qui ont fait usage de la photographie et de photographes qui ont repris les codes de la peinture, ce cours interrogera les liens qui unissent la photographie à la peinture dans le but de rendre compte de ce qui s'est joué et qui se joue sur la scène internationale entre ces deux médiums.

Les travaux dirigés auront pour but la réalisation d'un travail collectif autour d'un projet d'exposition sur le thème : *La photographie au musée*.

Bibliographie sélective

BAQUE Dominique, *La photographie plasticienne. L'extrême contemporain*, Paris, Regard, 2004.

<770.1 BAQ>

CHAUMIER Serge, KREBS Anne, ROUSTAN Mélanie (dir.), *Les visiteurs photographes au musée*, Paris, La documentation française, 2013.

<069.6 VIS>

DE FONT REAULX Dominique, *Peinture & photographie. Les enjeux d'une rencontre 1839-1914*, Paris, Flammarion, 2012.

<770.9 FON>

GUNTHERT André, POIVERT Michel (dir.), *L'art de la photographie des origines à nos jours*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2007.

POIVERT Michel, *La Photographie contemporaine*, Paris, Flammarion, rééd. 2010.

<770.904 5 POI>

Primitifs de la photographie. Le calotype en France 1843-1860, Paris, BNF/Gallimard, 2010.

<772 PRI>

SCHMICKL Silke, *Les Museum Photographs de Thomas Struth : une mise en abîme*, Paris,

Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

<770.92 STR>

Validation :

- Ecrit (4h)

5UE2 – Cours spécialisés d'Histoire de l'art

2.1 Analyse sémiologique de l'image

Cours : 12h.00 --- T.D. : 06h.00

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : Sémiologie de l'image --- Introduction.

Dans un monde baigné d'images où leur valeur intrinsèque tend à être ramenée sur le même plan, il est nécessaire de mettre en place des outils pour mieux les appréhender. La sémiologie est un de ceux là. Non que cette méthode d'analyse puisse être suffisante pour comprendre la complexité des images mais elle peut être révélatrice de certains ses aspects et venir en appui aux autres approches. Ainsi, ce cours dans un premier temps introduira l'histoire et le développement de cette théorie du langage visuel en s'appuyant sur les textes de Ferdinand de Saussure et plus tard Jean Baudrillard, Roland Barthes ou Umberto Eco, entre autres. Il sera émaillé d'exemples précis d'œuvres dont seront mis à jour les éléments structurels propres aux représentations visuelles (plan/couleur/perspective etc.).

Bibliographie sélective :

GREIMAS Algirdas Julien et COURTES Joseph, *Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette, 1979.

<410.3 SEM>

LOTMAN Iouri, *La structure du texte artistique*, Paris, NRF, 1973.

<808.1 LOT>

MOUNIN Georges, *Introduction à la sémiologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

<302.2 MOU>

SAINT-MARTIN Fernande, *Sémiologie du langage visuel*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994.

<700.1 SAI>

SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995.

<401 SAU>

Validation :

- Oral

2.2 Muséologie

Cours : 12h.00 --- T.D. : 06h.00

Professeur : Matteo GIANESELLI

Programme : Ce cours sera consacré à l'étude de l'histoire de la formation des musées dans son acception moderne, depuis les cabinets de curiosité du XVIIe siècle jusqu'aux nouveaux temples de l'art du XXIe siècle. Il s'agira aussi toutefois d'interroger le concept

de "musées" dans un sens plus large, en revenant sur les différentes formes que le "musée" a pu prendre au fil des époques. Dans tous les cas, il s'agira également de s'interroger plus fondamentalement sur la notion de patrimoine et de mémoire, tout en s'attachant également à des questions plus larges de politique culturelle et d'enrichissement et d'exposition des collections.

Bibliographie sélective :

BOURDIEU P. et DARBEL A., *L'amour de l'art. Les musées européens et leur public*, Paris, Minuit, 1985

<306.47 BOU>

GEORGEL C. (dir.), *La jeunesse des musées. Les musées de France au XIXe siècle*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1994

<708.409 034 JEU>

LACLOTTE M. et LEGRAND F., *Histoire de musées*, Paris, Scala, 2003

POMMIER E., *Les musées en Europe à la veille de l'ouverture du Louvre*, Klincksieck, 1995

<708.94 MUS>

POULOT D., *Une Histoire des musées de France*, Paris, éd. La Découverte, 2008.

<069.094 4 POU>

SCHAER. R, *L'invention des musées*, Paris, Découvertes Gallimard, 2007.

<708 SCH>

Validation :

- Dossier

5UE3 Esthétique et approches plurielles de l'art

3.1 Esthétique

Cours : 12h.00 --- TD. : 06h00

Professeur : Isabelle Hermann

Programme : Esthétique des arts numériques

Se multiplient de nos jours les colloques, expositions, centres dédiés et festivals d'arts numériques ; une biennale internationale des arts numériques - Paris / Île-de-France s'est mise en place en 2015, entièrement consacrée à ces arts. Quelles formes artistiques trouve-t-on réellement derrière ce qui semble être une appellation générique regroupant des pratiques souvent hétérogènes. Comment définir une esthétique des arts numériques ? La création d'environnements interactifs et un appui sur les technologies

nouvelles suffisent-ils à comprendre ces formes d'art hybrides ? Ce cours a pour objectif de donner aux élèves des repères théoriques et historiques pour leur permettre de réfléchir sur la définition d'une notion encore imprécise de l'art contemporain.

Bibliographie sélective :

Art press 2, *L'art dans le tout numérique*, Paris, mai 2013.

<702.81 ART>

COUCHOT E. et HILLAIRE N., *L'art numérique --- Comment la technologie vient au monde de l'art*, Paris, Flammarion, 2009.

<702.81 COU>

POPPER F., *Écrire sur l'art : De l'art optique à l'art virtuel*, Paris, L'Harmattan, 2007.

<709.04 POP>

Validation :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Ecrit (3h) |
|--|

3.2 Approches plurielles

Cours : 12h.00 --- TD : 6h.00

Professeur : Thomas FORT

Programme : L'art contemporain au cœur d'un monde globalisé

Le monde est régi par une volonté de reconfiguration permanente et d'instabilité technique depuis l'apparition des *mass-media* et des nouvelles technologies à partir des années 1960. Cette transformation implique une approche renouvelée de la définition de notre « être au monde », de notre rapport à l'environnement social, économique, politique et culturel. Nous-mêmes dirigés par une soif de nouveauté, accentuée de manière dogmatique par la communication publicitaire ; nous sommes submergés par l'information et l'image. Nous sommes entrés, comme l'indique Yves Michaud, dans l'ère des « hypermédias interactifs », qui transforme considérablement notre perception.

Ce cours viendra éclairer les mutations en cours et permanentes, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et dont le milieu artistique se fait plastiquement l'écho. Le monde de l'art comme la société se fonde sur une ère de la globalisation. Dans cette optique les nations s'étendent, s'entrecroisent ou s'entrechoquent. Nous étudierons alors en quoi les mutations du monde globalisé, depuis les années 1950, ont-elles insufflé des dynamiques analogues dans le milieu de l'art contemporain. Nous nous appuierons sur l'étude d'évènements historiques internationaux telles la Biennale de Venise ou la Documenta de Kassel qui virent naître de nouvelles postures artistiques, mais aussi la figure du *curator*. Nous nous interrogerons enfin sur la place de l'art au sein d'un milieu aujourd'hui tendu entre compétition institutionnelle et marché économique super puissant ?

Bibliographie sélective :

BELTING Hans, BUDDENSIEG Andrea, WEIBEL Peter, *The Global Contemporary, and the rise of new Art worlds*, Cambridge, MIT/ Karlsruhe, ZKM, 2013

<709.051 074 GLO>

BOURRIAUD Nicolas, *Postproduction - La culture comme scénario : comment l'art reprogramme le monde contemporain*, Paris, Les presses du réel, 2004

<700.904 9 BOU>

BOURRIAUD Nicolas, *Radicant*, Paris, Denoël, 2009

HARRIS Jonathan, *Globalization and Contemporary Art*, Wiley, Blackwell, 2011
<709.048 GLO>

GILROY Paul, *L'Atlantique noir, Modernité et double conscience*, (1993), Kargo, 2003
<305.896 GIL>

LAÏDI Zaki, *Malaise dans la mondialisation. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Les éditions Textuel, 1998, 2001

MERCURE Daniel (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Presses de l'Université Laval, De Boeck, 2001.
<337 SOC>

ORLANDO Sophie et GRENIER Catherine, *Décentremments. Art et mondialisation, anthologie de textes de 1950 à nos jours*, Paris, Centre Pompidou, 2013
<709.045 ART>

SERRES Michel, *Petite poucette*, Paris, éditions Le Pommier, 2012, (Manifestes coll.)
<370.1 SER>

Validation :

- Ecrit (3h)

5UE4 et 5UE5 Unités de parcours secondaire

Lire les pages consacrées aux parcours et aux règles de modification éventuelle dans ce livret.

Validation : selon le parcours choisi

5UE6

6.1 Langue vivante

T.D. : 18h.00

Professeur : Dominic SAVAGE

Programme : pratique d'une langue vivante (anglais, espagnol). Entraînement écrit et pratique orale en lien avec des questions artistiques liées à la culture des pays de la langue pratiquée.

Validation :

- 1^{ère} session : dossier constitué des épreuves de contrôle continu. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire et toute absence non justifiée à l'une des épreuves de contrôle continu entraîne l'ajournement à l'ensemble du semestre.
- 2^{nde} session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

5.2 Enseignement au choix

Approches disciplinaires

C.M. : 09h00

T.D. : 09h.00

Professeurs : Marion DUQUERROY et Julie SISSIA

Programme : à partir d'un projet pédagogique d'année, les étudiants effectueront des recherches pointues autour d'un thème et rédigeront un dossier qu'ils présenteront sous la forme de conférence(s) orale(s) au cours d'un voyage qui aura lieu au second semestre de l'année universitaire. Au retour du voyage, une restitution originale sera attendue de la part des étudiants sous la forme d'un projet commun.

Validation : dossier

Ou **Atelier/enseignement Transversal** :

Cours : 18h.00

Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des facultés de l'Université.

Rappel : l'étudiant doit valider deux Ateliers/Enseignements Transversaux au cours des trois années de licence.

Validation : dossier – validation précisée par le livret spécifique.

PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS

L'étudiant a fait le choix définitif d'un parcours pour validation à l'examen, à partir du semestre 4.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, il peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement il s'adressera directement au responsable de sa mention de licence, dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours, excepté les parcours Métiers de l'enseignement, propose un enseignement intitulé « Projet Professionnel de l'Etudiant », suivi dès le semestre 5 et validé au semestre 6.

Chaque parcours (objectif, programme et validation) est présenté dans les pages suivantes.

ORGANISATION GENERALE DES PARCOURS (S5)

Arts du spectacle

5UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Contrôle des connaissances	Coef
5UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	12	04	Ecrit 4h	5
5UE5	PPE	08	04	Dossier	3
	Approche plurielle du spectacle	08	04	Ecrit 4h	2
	Histoire du théâtre				

Métiers de l'Image

5UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Contrôle des connaissances	Coef
5UE4	Techniques de l'édition	12	12	Dossier	5
5UE5	PPE				
	Infographie In Design	06	12	Dossier	2
	Workshop	06	12	Dossier	3

Métiers du Secteur culturel

5UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Contrôle des connaissances	Coef
5UE4	Paragone des arts	12	12	Ecrit 4h	5
5UE5	PPE				
	Introduction au monde des musées	12	12	Oral sur dossier	3
	Artiste et société	12		Ecrit 2h	2

Sciences politiques

5UE	Enseignement	Horair e cours	Horair e T.D.	Contrôle des connaissances	Coef/ Ects
5UE4	Institutions politiques comparées	12		Ecrit 2h	3
	Sociologie et politique	12		Ecrit 2h	2
5UE5	Anglais		12	Dossier (CC)	2
	Histoire du temps présent	18		Ecrit 4h	3
	et PPE – préparation du stage		02	Pas de valid.	

Programme des Parcours

Parcours Arts du Spectacle

Le Parcours « Arts du spectacle » permet d'acquérir un socle de connaissances théoriques en Histoire du cinéma et en Histoire du théâtre. Il se fonde en outre sur des ateliers pratiques et sur des rencontres avec des professionnels du théâtre, des associations cinéphiles. L'étudiant inscrit à ce parcours doit nécessairement aller au théâtre et au cinéma durant l'année universitaire.

Le parcours permet de présenter, à l'issue de la licence et sous réserve de validation de chaque unité de parcours, un dossier de candidature dans des masters de cinéma (cf. master proposé par l'Université de Poitiers, Paris IV, etc.) ou des masters de spectacle, des écoles de théâtre...

Compte tenu de la collaboration avec des partenaires liés au spectacle et au cinéma, ce parcours constitue également un atout pour intégrer le Master « management des arts et de la culture, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par la Faculté des Humanités et tout autre master proposé par des universités françaises et étrangères, fondés sur la culture et le patrimoine culturel (théâtre et cinéma).

Responsable du parcours : Thomas Landemaine (thomas.landemaine@uco.fr).

5UE4

Histoire du cinéma et analyse filmique

Cours : 12h00 – TD : 04h00

Professeur : Marie-Anne LIEB

Programme : La question de la narration dans les films américains et français.

Validation : écrit (Durée : 4h.00)

5UE5

Approche plurielle du spectacle

Cours : 08h00 – TD : 4h00

Professeur : Françoise DUBOR

Programme : « Les sacres du printemps ».

A partir de la création scandaleuse du *Sacre du printemps*, de Stravinski pour la musique et Nijinski pour la chorégraphie, en 1913, le XXe siècle a vu de nombreuses propositions pour renouveler ce ballet devenu un fleuron du répertoire. Les plus grands chorégraphes ont proposé leur version. Nous traverserons ainsi l'histoire des arts au XXe siècle, en faisant attention par l'analyse dramaturgique à l'évolution de cette pièce chorégraphique incontournable, qui permet aussi de tracer une histoire de la danse et de la scène. (Mary Wigman, Maurice Béjart 1959, Pina Bausch, Paul Taylor 1980, Martha Graham 1984, Jean-Claude Gallotta 2011, Angelin Preljocaj 2001, Xavier Leroy 2007, Sasha Waltz 2013)

Validation : Dossier

Histoire du théâtre

Cours : 08h00 – TD : 04h00

Professeur : Bernard JEANNOT

Programme : La comédie musicale et le plaisir du spectateur

Ce cours se présente comme la suite de celui dispensé en 2013 et qui recouvrait l'histoire du théâtre musical, de la tragédie lyrique à la comédie musicale française.

Il s'interrogera plus spécifiquement sur les formes et les enjeux de la comédie musicale, scénique et cinématographique, et plus particulièrement sur la place qu'occupe le spectateur dans cette forme populaire : comment inclut-on le spectateur dans la création d'une comédie musicale ? Quelle réflexion développe-t-elle sur l'actualité du spectateur ? En quoi finalement peut-on parler d'un plaisir facile du spectateur ?

Le cours se propose également de s'entraîner à l'analyse de la performance des acteurs chanteurs et de développer des interprétations des signes scéniques contenues dans les représentations présentées tout au long du semestre.

Bibliographie indicative :

Isabelle Papieau, *De Starmania à Mozart L'Opéra Rock – Les Stratégies de la séduction*, L'Harmattan, 2010.

Louis Oster et Jean Vermeil, *Guide raisonné et déraisonnable de l'Opérette et de la Comédie musicale*, Fayard, 2008.

A visionner :

Les Demoiselles de Rochefort, Jacques Demy

<DVD DEMY dem>

Notre Dame de Paris, Luc Plamondon et Richard Cocciante

Mozart L'Opéra Rock

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)

Parcours Métiers de l'image

Le parcours « Métiers de l'Image » permet d'étudier les différentes pratiques de traitement de l'image (photographie, vidéo, infographie, cinéma, scénographie) tout en veillant à s'interroger sur l'articulation de la théorie et de la pratique. Les cours techniques sont associés à des enseignements critiques concernant l'esthétique et l'histoire des différents médias.

Il vise l'acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire valorisés en particulier dans le cadre de l'intégration de masters de communication, d'édition...

Le parcours s'adresse également aux étudiants non plasticiens ayant un goût affirmé pour la pratique des arts et ayant des connaissances de base en informatique, en photographie et en vidéo. Le parcours s'articule autour de deux axes de travail déterminants au sein du cursus universitaire artistique :

1. les expériences plastiques : réalisations visuelles en lien étroit avec l'art contemporain avec la mise en situation dans des espaces donnés et/ou inventés de différentes techniques d'expression et de représentation. Les médiums traditionnels comme le dessin, la peinture, la sculpture, la photographie, sont essentiels dans la mise en œuvre des projets qui font appel à des outils multimédias récents comme les projections vidéo, le son et l'éclairage. Le travail implique une relation participative avec le spectateur et s'exprime aussi dans l'art de la performance, pratique ancrée dans tous les secteurs de l'art dont elle brouille les frontières et mixe les catégories.

2. Le design graphique : création d'objets de communication visuelle liés au domaine artistique tels que le livre d'artiste, la conception de visuels pour un festival, un groupe musical (affiche, flyer, digipack), le book artistique personnel, le site web. La connaissance et la maîtrise d'outils traditionnels et informatiques sont essentielles au sein de la chaîne graphique qui va de la conception du projet à l'impression que ce soit sur support papier ou sur support numérique. L'équipe enseignante est constituée de professionnels spécialistes de domaines artistiques complémentaires (illustration, scénographie, design Web, création d'affiches, édition de catalogues d'expositions et de livres d'art...).

5UE4

Techniques de l'édition

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Philippe LEDUC

Programme : Le travail porte sur la réalisation d'affiches avec comme seul matériau des papiers de couleurs et de la colle. Cette technique à première vue rudimentaire en ce qu'elle s'émancipe de toute technologie, permet de se confronter à une véritable expérience de la mise en page. On y apprend combien tout peut faire sens : cadrage, typographie, couleurs, motifs, figure... Au cours des séances des notions théoriques sont dispensées tout en offrant à chacun la possibilité de les pratiquer sur des affiches ayant pour sujet arts plastiques ou cinéma.

Le cours, cette année, aura pour objet la réalisation d'affiches originales pour le festival de théâtre des trois coups qui a lieu à l'U.C.O.

Validation : Dossier

5UE5

Infographie In Design Design

Cours : 06h.00. T.D. : 12h.00

Professeur : Benoît DEBELLOIR

Programme : La couleur --- La calibration --- Les modes colorimétriques --- Trame et résolution --- Différentes techniques d'impression --- Analyse critique de documents/erreurs à éviter

Programme des TD : création d'un book de travaux personnels

Validation: dossier

Workshop (réalisation de photographies pour le book artistique personnel)

Cours : 6 heures T.D. : 12 h.00

Enseignant : Corinne Nicolle

Validation: dossier

Parcours Métiers du Secteur Culturel

Le parcours « Métiers du Secteur culturel » permet d'acquérir un socle de connaissances sur les arts, institutions culturelles, leur histoire – française et européenne –, en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions de « Patrimoine », « Médiation culturelle ». Il vise en outre à familiariser l'étudiant aux divers champs professionnels liés au secteur culturel et aux voies d'accès à ces différents métiers.

Il permet, notamment, d'acquérir un socle de connaissances pour intégrer un master lié aux métiers du secteur culturel, par exemple le Master « management de la culture : art et patrimoine, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par l'IALH.

5UE4

Paragone des arts

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Gaëlle LAFAGE

Programme : Le mariage des arts dans les fêtes et les spectacles

En suivant les grandes fêtes et les spectacles de la Renaissance au XX^e siècle, ce cours permettra d'explorer l'évolution des arts ainsi que la manière dont ils collaboraient pour produire de véritables enchantements. Nous présenterons la formation de nouveaux genres de divertissements comme les feux d'artifice, l'opéra, le ballet d'action ou le cinématographe nécessitant l'union des arts et des artistes. Apparaîtront ainsi les liens qui existaient entre les arts, le pouvoir et la société.

Les travaux dirigés seront consacrés à l'élaboration d'un projet culturel en petit groupe (synopsis d'exposition, projet de médiation, organisation de visite thématique, de festival...)

L'objectif de ce cours est d'acquérir une bonne connaissance de l'histoire de la création artistique et des spectacles ainsi que de découvrir comment ces arts de l'éphémère peuvent être conservés et transmis.

Bibliographie indicative :

Pierre Béhar, Helen Watanabe-O'Kelly (dir.), *Spectaculum Europaeum, theatre and spectacle in Europe (1580-1750), histoire du spectacle en Europe (1580-1750)*, Wiesbaden, Harrassowitz, Verlag, 1999.

Théâtre de Cour : les spectacles à Fontainebleau au XVIII^e siècle, cat. exp., Fontainebleau, Musée national du château de Fontainebleau, 18 octobre 2005-23 janvier 2006, sous la direction de Vincent Droguet et Marc-Henri Jordan, Paris, Réunion des musées nationaux, Fontainebleau, Musée et domaine nationaux du château de Fontainebleau, 2005.

<792.094 4 THE>

Roy Strong, *Les fêtes de la Renaissance, 1450-1650 : art et pouvoir*, Arles, Solin, 1991.

<306.47 STR>

Françoise Waquet, *Les Fêtes royales sous la Restauration ou l'Ancien régime retrouvé*, Paris, Arts et métiers graphiques, Genève, Droz, 1981.

UE5

Introduction au monde des musées

Cours : 12h.00 ; TD : 12h00

Professeur : Hélène JAGOT

Programme : Depuis quelques décennies maintenant, les musées ont connus une véritable mutation structurelle qui est venu bouleverser la vision traditionnelle qu'ils offraient jusque-là. Devenus lieux d'exposition plutôt que lieux de conservation, proposant toujours plus de pédagogie autour des collections, davantage soucieux de médiation et d'éducation, ont-ils pour autant abandonnés le second fondement qui a présidé à leur création : veiller à la transmission aux générations futures des supports de notre érudition et de notre délectation ? Et qui, désormais, veille sur ce patrimoine unique ?

Au-delà de l'image totalement surannée de l'érudit veillant jalousement sur ces trésors amassés, le musée est aujourd'hui une entreprise dont les enjeux économiques et culturels sont confiés à différents acteurs qui travaillent dans l'ombre à son succès, chacun exerçant les métiers complémentaires de conservateur, de régisseur, de restaurateur ou de documentaliste.

Un bref prologue sur l'histoire de l'institution muséale et sur son évolution récente introduira à la définition de ces différents métiers, à la présentation de leur mission, de leurs actions et de leur champ de compétences qui les réunissent autour des principes de muséographie et conservation préventives des œuvres.

Bibliographie indicative :

DE BARY Marie-Odile, TOBELEM Jean-Michel (ss la dir.), *Manuel de muséographie*, Paris, Séguier, 1998.

<069 MAN>

Le renouveau des musées, La documentation française, n°910, mars 2005.

<069 REN>

POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2009 (1^{ère} édition 2005).

<069 POU>

SALLOIS Jacques, *Les musées de France*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2008 (1^{ère} édition 1995).

<069.094 4 SAL>

SCHAER Rolland, *L'invention des musées*, Paris, Découvertes Gallimard, 2000.

<708 SCH>

TOBELEM Jean-Michel, *Le nouvel âge des musées*, Paris, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.

<069 TOB>

Artiste et société

Cours : 12h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Organisé sur deux ans, ce cycle de cours est consacré à la dialectique artiste-société. Il portera cette année sur l'étude de ces rapports de l'Antiquité jusqu'à la fin du

Moyen Âge, une période où l'artiste n'est le plus souvent qu'un artisan anonyme. Par une approche fondée sur l'étude des mentalités, pratiques et usages, nous analyserons le statut de ce créateur. Souvent ignoré par la société, nous verrons comment celui-ci développe progressivement un désir de reconnaissance qui débouchera, à la fin du Moyen Âge, sur plusieurs stratégies visant à obtenir gloire et renommée. Plus avant, le cours nous permettra d'approfondir les notions fondamentales de cette dialectique : identité (individuelle et collective), pouvoir (politique, intellectuel, économique) et légitimité.

Bibliographie sélective :

BARRAL I ALTET X. (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, Paris, Picard, 1983.

<709.02 ART>

ERLANDE-BRANDENBURG A., *Le sacre de l'artiste : la création au Moyen Âge, XIVe-XVe siècle*, Paris, Fayard, 2000.

<709.02 ERL>

JOUBERT F. (dir.), *L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge : XIIIe-XVIe siècles*, Paris, Presses de l'Université de la Sorbonne, 2001.

MIQUEL P., *Le Pouvoir et l'artiste : de Jules II à Mitterrand*, Paris, Belfond, 1994.

<306.47 MIQ>

Quel est le rôle de l'artiste aujourd'hui ?, Paris, Palais de Tokyo, 2001.

<701 QUE>

SCHAPIRO M., *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1990.

<701 SCH>

VESSILLIER-RESSI M., *La condition d'artiste : regards sur l'art, l'argent et la société*, Paris, Maxima, 1997.

<306.47 VES>

Validation: dissertation (Durée : 2h.00).

Parcours Sciences politiques

Le Parcours « Sciences Politiques » permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales sur le politique, son histoire et ses mécanismes, ses liens avec des disciplines connexes afin de mettre en œuvre des outils d'analyse du monde contemporain et de former des repères intellectuels dans un monde mouvant.

Il permet, notamment, de préparer au cours des six semestres son orientation pour présenter les concours d'entrée aux écoles de journalisme ou d'intégrer éventuellement, sur présentation d'épreuves d'admission et d'un dossier, un master de sciences politiques, sous réserve d'un niveau satisfaisant, voire excellent, dans les enseignements suivis au sein du parcours.

Sans constituer une « Prépa Sciences Po », il suppose un travail personnel dense et

régulier.

UE4

Institutions politiques comparées

Cours : 12h.00

Professeur : nouvel enseignant

Programme : la mondialisation conduit aussi à une accentuation de la circulation des modèles politiques nationaux. Le phénomène politique doit donc être examiné aussi dans une perspective comparée. Le cours aura ainsi pour objet d'analyser les principaux systèmes politiques étrangers, d'en cerner les caractéristiques essentielles afin de mieux distinguer les particularités des points communs entre les différents systèmes politiques nationaux.

Bibliographie indicative :

TOULEMONDE G., *Institutions politiques comparées*, Ellipses, 2006

<320.3 TOU>

Validation : épreuve écrite - Traitement d'une ou

plusieurs question(s) (Durée : 2h.00).

Sociologie et politique

Cours : 12h.00

Professeur : Pascal LE PAUTREMAT

Programme :

Depuis qu'elle a une existence institutionnelle, c'est-à-dire depuis la fondation de l'Ecole libre des sciences politiques par Emile Boutmy à la fin du XIXe siècle, la science politique n'a cessé de s'interroger sur son identité. L'histoire de la science politique est faite de va et vient entre celles des disciplines voisines qui s'intéressent à la vie de la Cité. A la fin des années 1960, cherchant à s'émanciper du droit public, la science politique opère un premier mouvement en direction de la sociologie. Les termes de science politique et de sociologie politique deviennent alors presque synonymes. Se développe alors une science politique largement ahistorique dans ses présupposés : elle se pense comme science du présent et sert à l'établissement de lois (lois du comportement électoral, de la modernisation des sociétés, etc.). Nous tenterons donc dans ce cours de définir ce qu'est la sociologie politique.

Validation : épreuve écrite – Traitement d'une ou plusieurs question(s) (Durée : 2h.00).

UE5

Anglais

T.D : 12h.00

Professeur : Simon DUNCAN

Programme : travail oral et écrit sur la presse écrite et audio-visuelle. Enseignement exclusivement en anglais.

Validation : dossier fondé sur un contrôle continu en 1^{re} session et un oral en 2^{de} session.

Histoire du temps présent

Cours : 18h.00

Professeur : Pierre GUEYDIER

Programme : Jeux de puissance contemporains en Afrique et au Moyen Orient.

Validation : écrit (Durée : 4h.00)

Et Projet professionnel de l'étudiant

T.D. : 02h.00

Professeur : coord. Isabelle de VILLARS

Programme présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 6.

SEMESTRE 6

ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 6

	Unité d'enseignement	Cours	TD	Contrôle des connaissances	Coeff.
6UE1	Fondamentaux de l'Histoire de l'art . Histoire de l'art contemporain 1	18	12	Ecrit (4h)	3
	. Histoire de l'art contemporain 2	18	12	Ecrit (4h)	2
6UE2	Cours spécialisés d'Histoire de l'art . Analyse sémiologique	12	06	Oral	2
	. Historiographie de l'Histoire de l'art	12	06	Oral	3
6UE3	Esthétique et approches plurielles . Esthétique	12	06	Ecrit (3h)	2
	. Approches plurielles	12	06	Ecrit (3h)	3
6UE4	Première unité de parcours	12	12		5
6UE5	Seconde unité du parcours choisi dont PPE	24	12		5
6UE6	Langue vivante		18	Dossier	1
	Approche plastique de l'œuvre d'art	06	06	Dossier	2
	Enseignement au choix : . Approches disciplinaires	09	09	Dossier	2
	. Atelier/enseignement transversal	18		Selon cours choisi	

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1^{ère} session : le mercredi 3 mai 2017

2nde session : lundi 19 juin 2017

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

6UE1 – Fondamentaux de l'Histoire de l'art

11 Histoire de l'art contemporain

Cours : 18h.00 --- TD : 12h.00

Professeur : Laurence BARTOLETTI

Programme : Le design et l'objet

Selon un angle chronologique et comparé allant de la fin du XIXe siècle à nos jours, le cours présente comment

le design et les arts décoratifs s'inscrivent dans un processus de création, de réalisation et de production (parfois industrielle) des objets et repensent notre quotidien, notre mode de vie et notre environnement.

Les différentes séances du cours permettront d'aborder des points fondamentaux liés à la création mais également d'étudier les styles, de se pencher sur la question de la fonction, ou encore d'observer les champs d'intervention du design et des arts décoratifs.

Bibliographie sélective :

BYARS Mel, BARRE-DESPOND Arlette, *Cent objets, un siècle de design*, Paris, Ed. de l'Amateur, 1999.

Design contre Design, deux siècles de création, catalogue de l'exposition, Galeries nationales du Grand Palais, 26 septembre 2007--7 janvier 2008, Paris, RMN, 2007.

<745.409 DES>

JOUSSET Marie-Laure, *La collection de design du Centre Georges Pompidou*, Paris, Ed. du Centre G. Pompidou, 2001.

<745.409 4 COL>

PICARD Gilles-François (éd.), *Les arts décoratifs du XXe siècle à nos jours*, Paris, La Gazette de l'Hôtel Drouot, 2009.

VIAL Stéphane, *Court traité du design*, Paris, PUF, 2014.

<745.4 VIA>

Validation :

- Ecrit (4h)

12 Histoire de l'art contemporain

Cours : 18h.00 --- TD : 12h.00

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : Art actuel et pratiques émergentes

Ce cours propose de faire un panorama des pratiques artistiques actuelles et d'en révéler la polysémie. Il s'articulera autour des trois grands médiums émergents à la période contemporaine que sont l'installation, la performance et l'art vidéo et numérique. Pourquoi les artistes ressentent-ils le besoin de mettre en place de nouveaux outils esthétiques ? Quelles sont leurs singularités et que reflètent-ils de l'actualité et du monde qui nous entoure ? En outre, dans un propos propre aux médiums, ce cours s'intéressera à ce que ces pratiques émergentes impliquent sur le spectateur – devenant régulièrement acteur de l'œuvre –, sur le dispositif muséal et les usages d'exposition. Enfin, au travers de

ces pratiques, il nous faudra questionner le contemporain et ses enjeux en analysant le passage de la modernité à la post modernité. La reprise et la citation du passé ainsi que l'artiste comme un archéologue du temps présent seront évidemment abordés tout comme le décloisonnement entre art et artisanat et l'influence de la culture populaire sur les pratiques artistiques (cinéma/télévision). Finalement la question de l'engagement de l'artiste sera posée. En quoi l'art d'aujourd'hui peut solliciter la société et ses maux socio-politique et économique ? Que révèle-t-il de là où nous vivons et comment nous vivons ?

Bibliographie sélective :

BEGOC Janig, *La performance : entre archives et pratiques contemporaines*, Rennes, PUR, 2010.

<709.040 74 PER>

BOURRIAUD Nicolas, *Esthétique relationnelle*, Dijon, Les Presses du Réel, 1998.

<709.049 BOU>

DELPEUX Sophie, *Le corps-caméra : le performer et son image*, Paris, Textuel, 2010.

<709.040 74 DEL>

ROQUE Georges, *Majeur ou mineur : les hiérarchies en art ?* Nîmes, J. Chambon, 2000.

<701.1 MAJ>

Validation :

- Ecrit (4h)

6UE2 – Cours spécialisés d'Histoire de l'art

2.1 Analyse sémiologique de l'image

Cours : 12h.00 --- T.D. : 06h.00

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : sémiologie de l'image/une appréhension des nouvelles visualités

Le second semestre poursuivra l'étude de l'art par l'approche sémiotique. Plus précisément, cette méthode de décodage de l'image sera appliquée au champ de l'art contemporain, particulièrement dans les nouvelles visualités (photographie – vidéo – cinéma – séries télévisée). Dans la continuité du premier semestre, ce cours s'attachera à l'étude de textes fondateurs de la discipline mais fera de nombreux aller-retours entre la théorie et les pratiques artistiques actuelles. Ainsi, les images adoptées ici comme des objets construits, seront démantelées pour mieux rendre visible leur construction et leurs systèmes d'interprétation. Mettre à jour les mécanismes de l'image grâce auxquels elle peut faire sens interrogera enfin la notion de performativité de l'image et les raisons de son action, directe ou par ricochets, sur le regardeur.

Bibliographie sélective :

BARTHES Roland, « Éléments de sémiologie », *Communications*, n°4, 1964.

<COM>

Article en ligne : http://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1964_num_4_1_1029

DAMISH Hubert, *Huit thèses pour (ou contre ?) une sémiologie de la peinture ?*, Macula, n°2, 1974.

DARRAS Bernard (dir.), *Images et sémiologie : sémiotique structurale et herméneutique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008.

<700.1 IMA>

DIDI-HUBERMAN Georges, *L'image survivante : histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002.

<701.1 DID>

ECO Umberto, *A theory of semiotics*, Indiana University Press, 1976.

Validation :

- Oral

2.2 Histoire de l'histoire de l'art

Cours : 12h.00 --- T.D. : 06h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Conçu comme un complément autant qu'un outil pour l'historien d'art, ce cours se propose de revenir sur l'histoire de l'histoire de l'art, de ses théories et théoriciens. Fondé sur un parcours diachronique, l'objectif est tout d'abord de montrer comment se sont dessinés les contours de cette discipline (Renaissance) qui s'est rapidement parée de concepts (notion d'évolution, question de style et d'écoles, etc.), pour finalement élaborer d'amples théories à partir du XIXe siècle, moment où naît l'histoire de l'art au sens actuel du terme. En étudiant ces grandes théories (approche formaliste, sociologique, sémiologique, etc.), tour à tour contradictoire et complémentaires, notre objectif est par ailleurs d'apprendre à connaître les grands acteurs de ces théories (Francastel, Warburg, Winckelmann, etc.), maîtriser les notions qu'elles impliquent, tout autant qu'à développer un regard critique sur « notre » discipline.

Les travaux dirigés seront consacrés à des études approfondies des grands points du cours (théories, textes, polémiques, méthodes, etc.).

Bibliographie sélective

BARRAL I ALTET Xavier, *Histoire de l'art*, Paris, P.U.F., 2013, 1^{ère} éd. 1989, (coll. Que sais-je ?), en particulier le chapitre 1 (p. 7-29).

<700.9 BAR>

BAZIN Germain, *Histoire de l'histoire de l'art : de Vasari à nos jours*, Paris, 1986.

BELTING Hans, *L'histoire de l'art est-elle finie ?*, J. Chambon, Nîmes, 1989.

<709.001 BEL>

HASKELL Francis, *L'historien et les images*, Paris, 1995.

<701.1 HAS>

Histoire de l'histoire de l'art, 2 vol., dir. Édouard Pommier, Paris, Louvre/Klincksieck, 1995-1997.

<701.18 HIS>

Validation :

- Oral

6UE3 Esthétique et approches plurielles de l'art

3.1 Esthétique

Cours : 12h.00 --- TD. : 06h00

Professeur : Pauline CHEVALIER

Programme : Histoire de la critique d'art

Ce cours entend développer les grandes périodes de l'histoire de la critique d'art, grâce à l'étude de textes historiques et contemporains. Discours sur l'art, la critique d'art est cet exercice littéraire qui nourrit l'histoire de l'art, qui se mêle à l'esthétique dans une compréhension du sens de l'œuvre et du jugement esthétique. Explicitation, interprétation, les outils et les méthodes de la critique d'art présentent une évolution que nous tacherons d'analyser en nous attachant à la fois sur les processus d'écriture (par exemple chez Diderot, Baudelaire et Zola), sur les postures critiques (Fiedler) et leur évolution (Greenberg, Krauss). Enfin, les deux dernières séances du cours seront consacrées aux engagements de la critique contemporaine, de Michel Ragon à Carla Lonzi, grâce à l'étude de documents issus des archives de ces critiques. Les étudiants seront également invités à prendre part à un processus d'écriture de critiques tout au long du semestre.

Bibliographie sélective :

FRANGNE. P.-H. et POINSOT. J.-M. *L'invention de la critique d'art. Actes du colloque des 24 et 25 juin 1999, à Rennes*. Rennes : PUR, 2002.

LEEMAN, Richard, *Le critique, l'art, et l'histoire, de Michel Ragon à Jean Clair*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

VENTURI Lionello, *Histoire de la critique d'art*, Bruxelles, Editions de la connaissance, 1938 (1936).

<701.180 9 VEN>

Validation :

- Ecrit (3h)

3.2 Approches plurielles

Cours : 12h.00 --- TD : 6h.00

Professeur : Rachel LOIZEAU

Programme : Identités et environnement – l'art contemporain indien

En Inde, l'art contemporain se développe à partir de la fin de l'Empire britannique. La période qui va jusqu'à l'Indépendance, période d'effervescence culturelle, voit la création de plusieurs mouvements artistiques et écoles qui prônent le modernisme et le renouvellement des pratiques traditionnelles indiennes ou héritées de l'Europe. Nous étudierons l'évolution de l'art indien contemporain de la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours à travers deux thèmes majeurs qui reflètent les préoccupations des artistes à savoir les questions identitaires et environnementales.

L'identité se décline au pluriel. On parlera notamment du mouvement nationaliste après la décolonisation, des conflits communautaristes qui s'accroissent et qui renvoient à l'identité religieuse, de l'importance de la caste et de la classe sociale ou encore celle des genres.

Nous évoquerons également le paradoxe entre l'Inde urbaine et l'Inde rurale qui se dessine déjà sous l'Empire britannique et qui ne fait que s'accroître avec toutes les conséquences qui en découlent du point de vue de l'environnement.

Bibliographie sélective :

Bombay : l'album Maximum city, cat. exp., Lille, Tri postal, 14 octobre 2006, 14 janvier 2007, Paris, Terrail, 2006

<709.540 905 BOM>

DUPLAIX Sophie et BOUSTEAU Fabrice (dir.), *Paris-Delhi-Bombay*, cat. exp., Paris, Centre Pompidou, Galerie 1, 25 mai --- 19 septembre 2011, Paris, Centre Pompidou, 2011.

<709.540 905 PAR>

JAFFRELOT Christophe (dir.), *L'Inde contemporaine*, Paris, Fayard, 2014.

<954.04 IND>

MADDEN Kathleen et PRAT Thierry (éd.), *Indian Highway IV*, cat. exp., Lyon, musée d'art contemporain, 24 février --- 31 juillet 2011, Londres, Koenig Books, 2011.

<709.540 905 IND>

Validation :

- Ecrit (3h)

6UE4 et 6UE5 Unités de parcours secondaire

Lire les pages consacrées aux parcours et aux règles de modification éventuelle dans ce livret.

Validation : selon le parcours choisi

4UE6

6.1 Langue vivante

T.D. : 18h.00

Professeur : Dominic SAVAGE

Programme : pratique d'une langue vivante (anglais, espagnol). Entraînement écrit et pratique orale en lien avec des questions artistiques liées à la culture des pays de la langue pratiquée.

Validation :

1^{ère} session : dossier constitué des épreuves de contrôle continu. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire et toute absence non justifiée à l'une des épreuves de contrôle continu entraîne l'ajournement à l'ensemble du semestre.

2^{nde} session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

6.2 Approche plastique de l'œuvre d'art

CM : 06h00 --- T.D. : 06h00

Professeurs : Plusieurs intervenants indiqués au début du semestre.

Programme : Par la rencontre avec différents professionnels du monde de la création artistique ou de la restauration, les étudiants sont sensibilisés aux questions matérielles liées à l'art, avec une attention accrue portée au geste technique.

Validation : dossier

6.3 Enseignement au choix

Approches disciplinaires

C.M. : 09h00 --- T.D. : 09h.00

Professeurs : Marion DUQUERROY et Julie SISSIA

Programme : à partir d'un projet pédagogique d'année, les étudiants effectueront des recherches pointues autour d'un thème et rédigeront un dossier qu'ils présenteront sous la forme de conférence(s) orale(s) au cours d'un voyage qui aura lieu au second semestre de l'année universitaire. Au retour du voyage, une restitution originale sera attendue de la part des étudiants sous la forme d'un projet commun.

Validation : dossier

Ou Atelier/enseignement Transversal :

Cours : 18h.00

Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des facultés de l'Université.

Rappel : l'étudiant doit valider deux Ateliers/Enseignements Transversaux au cours des trois années de licence.

Validation : dossier – validation précisée par le livret spécifique.

PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS

L'étudiant a fait définitivement le choix d'un parcours pour validation dans le cadre de la licence depuis le semestre 4, voire semestre 5 s'il s'est inscrit à la Faculté des Humanités en L3.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, l'étudiant peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement au responsable de sa mention de licence, dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours propose un enseignement intitulé « Projet Professionnel de l'Étudiant », suivi dès le semestre 5 et validé au semestre 6.

Chaque parcours (programme et validation) est présenté dans les pages suivantes. La présentation des objectifs de parcours est à consulter dans les pages consacrées au semestre 5.

ORGANISATION GENERALE DES PARCOURS (S6)

Arts du spectacle

6UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Contrôle des connaissances	Coef
6UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	12	04	Ecrit 4h	5
6UE5	PPE – Suivi du stage, stage Approche plurielle du spectacle Ecriture de Scénario Ecole du spectateur	06	06 04 10 06	Dossier Ecrit 4h Dossier Dossier	2 1 1 1

Métiers de l'Image

6UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Contrôle des connaissances	Coef
6UE4	Art et multimédia	04	06	Dossier	5
6UE5	PPE Design graphique 6 Vidéo et installation	06 06	06 12 12	Dossier Dossier Dossier	2 1 2

Métiers du secteur culturel

6UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Contrôle des connaissances	Coef
6UE4	Conduite et gestion de projets culturels	12	12	Dossier	5
6UE5	PPE Art de l'exposition Iconographie	12 12	06 12	Dossier Oral sur dossier Ecrit 2h	2 2 1

Sciences politiques

6UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Contrôle des connaissances	Coef
6UE4	Communication politique	18	06	Ecrit 3h	5
6UE5	PPE – Suivi du stage et stage Analyse de l'actualité politique Et Anglais	12	06 12	Dossier Dossier Dossier (CC)	2 3

Programme des Parcours

Parcours Arts du Spectacle

6UE4

Histoire du cinéma et analyse filmique

Cours : 12h00 – TD : 04h00

Professeur : Denis MELLIER

Programme : Programme : Le cinéma au miroir. Le cinéma dans le cinéma (réflexivité et reprise)

Validation : écrit (durée : 4h)

6UE5

Approche plurielle du spectacle

Cours : 06h00 – TD : 04h00

Professeur : Jocelyn Godiveau

Programme : Le théâtre de Michel de Ghelderode

Superbe écrivain et dramaturge belge de l'entre-deux guerres, Michel de Ghelderode nous fascine par le vertige tragique de ses créations. Notre intention pour ce cours serait d'introduire, au travers de deux pièces (dont Escurial) l'œuvre parfois méconnue de Ghelderode et d'étudier toute la modernité de son écriture.

Validation : dissertation (Durée 4h00)
--

Ecritures : écriture scénario

TD : 10h00

Professeur : Marie-Paule MORELLINI

Programme : Le scénario et son écriture.

Bibliographie indicative :

Les classiques théoriques :

ARISTOTE, *Poétique*, éd. M. Magnien, Livre de poche

<185 ARI>

Nicolas BOILEAU, *L'Art poétique*, éd. S. Menant, GF

<844.4 BOI>

Pierre CORNEILLE, *Trois Discours du poème dramatique*, Préface de l'édition de 1660, éd. Louvat-Molozay, M. Escola, GF.

<842.409 COR>

Les manuels :

Michel CHION, *Ecrire un scénario*, Cahiers du cinéma, éd. 1997 ; Syd FIELD,

<791.437 CHI>

Syd FIELD, *Scénario, Les bases de la narration cinématographique*, Dixit, ESRA.
<791.437 FIE>

Les scénaristes au travail :

Luc DARDENNE, *Au dos de nos images (1991-2005)*, Points-Essais, 2008
<791.430 233 092 DAR>

Evan HUNTER, *Hitch et moi*, (sur sa collaboration avec Alfred Hitchcock) Ramsay, 2006
<791.430 233 092 HIT>

Frederic RAPHAEL, *Eyes Wide Open, A Memoir of Stanley Kubrick*, Ballantine Books, 1999

YOSHIKATA Yoda, *Souvenirs de Mizoguchi*, Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma.
<791.430 233 092 MIZ>

Validation : dossier.

Ecole du spectateur

TD : 6h00

Professeur : Bernard JEANNOT

Programme : initiation à l'activité critique.

Les étudiants seront amenés à assister à trois spectacles de la saison du Nouveau Théâtre d'Angers choisis en concertation entre le service culturel du théâtre, afin de se confronter à la diversité de l'offre spectaculaire actuelle. Au cours de séances de reprise, nous réfléchirons aux choix du texte ou de la thématique, de mise en scène, de direction d'acteur, d'esthétique, d'interprétation, de manière à pouvoir produire une réflexion critique cohérente et organisée.

Bibliographie indicative:

BIET Christian, TRIAU Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard-Folio, 2006.

<792.01 BIE>

NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.

<792 NAU>

Validation : dossier (élaboration d'une critique de l'un des spectacles, avec compte rendu de la séance et retour sur l'expérience).
--

Parcours Métiers de l'Image

6UE4

Art et multimédia

Cours : 08h00. T.D. : 06h.00

Professeur : Marie MORELLINI

Cours : 04h00 T.D. : 06h00

Professeur : Cécile GUILLARD

Programme : réalisation du projet vidéo de fin d'études (exposition publique).

Avertissement : Travail personnel au CAV important ! Le travail sera évalué selon des critères incluant la qualité technique et artistique de la réalisation, ainsi que l'investissement et la prise en compte de la monstration au public.

Validation : dossier

6UE5

Projet professionnel de l'étudiant

Design graphique 6

Cours : 06h.00. T.D. : 12h.00

Professeur : Sonia GEYMAYEL

Programme : Approche du cinéma d'animation. Expérimentations techniques originales mises en résonance avec des références variées et pertinentes.

Validation : dossier

Vidéo et installation

Cours : 06h00 T.D. : 12h00

Professeur : Jean-François ORILLON

Programme : Le cabinet de curiosité au travers de "Collisions créatives". Recherches et créations artistiques autour de l'idée de collision du profane et du sacré, de l'artistique et du domestique. Création au moyen de l'installation faisant dialoguer une image projetée, un support de projection et un son.

Validation: dossier

Parcours Métiers du Secteur Culturel

6UE4

Conduite et gestion de projets culturels

Cours : 12h.00 ; T.D. : 12h.00

Professeur : Mary AMAT

Programme : Montage et suivi d'un projet de spectacle vivant

L'acte de création seul ne suffit pas à permettre la rencontre entre une œuvre et un public. Travailler auprès d'un artiste dans la réalisation de ses idées requiert autant de méthodologie que de discernement. Il s'agira dans ce cours d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes étapes d'un montage de projet artistique. Les premières notions pour : Participer à la formulation, comprendre les enjeux artistiques, concevoir un dossier, monter une production, élaborer un budget, planifier le travail, diffuser un spectacle, accompagner une équipe en création...

Bibliographie :

PLUCHART Jean-Jacques, *L'ingénierie de projet créatrice de valeur*, Paris, Ed. de l'organisation, 2001.

<658.404 PLU>

RASSE Paul, *Conception, management et communication d'un projet culturel*, Voiron, Territorial Ed., 2012 (1^{ère} éd. 2006).

<353.721 4 RAS>

Validation: dossier

6UE5

Projet professionnel de l'étudiant

T.D: 06h00

Professeur : Isabelle DE VILLARS

(coord.) Programme :

En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

Validation : dossier (note composée d'un oral de 5 min devant jury et groupe + de l'évaluation du rapport de stage)

Art de l'exposition

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Mickaël DECROSSAS

Programme : Ce cours propose une réflexion sur la pratique et les multiples facettes de l'exposition à travers son histoire, de la Renaissance jusqu'à nos jours. Il s'intéresse plus particulièrement aux mutations matérielles et idéologiques subies aux XIX^e et XX^e siècles et aux nouveaux métiers qui ont vu le jour. Le but sera de faire comprendre les différentes étapes scientifiques et techniques de la conception d'une exposition et ses

enjeux actuels. Ce cours se construit à travers des visites d'exposition et des rencontres avec des professionnels des musées.

Bibliographie :

BARRY Marie-Odile de et TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*, Biarritz, 1998.

<069 MAN>

DAVALLON Jean, *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<069 DAV>

GOTTESDIENER Hana, *Évaluer l'exposition : définitions, méthodes et bibliographie commentée d'études d'évaluations*, Paris, 1987.

HASKELL Francis, *Le musée éphémère. Les maîtres anciens et l'essor des expositions*, trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 2002.

<707.4 HAS>

O'DOHERTY Brian, *White Cube, l'espace de la galerie et son idéologie*, Zurich, JRP/Ringier, 2008.

<708 ODO>

L'art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle, traduit par Denis Trierweller, Paris, 1998.

<707.4 ART>

Validation: oral sur dossier

Iconographie

Cours : 12h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Iconographie : Le corps

Consacré aux images du corps dans l'art ce cours aura pour objectif d'explicitier la nature polysémique de ce motif pourtant simple et en apparence univoque. En revenant sur ses représentations au cours de l'Histoire de l'art, du corps idéal et athlétique de l'antiquité au corps post-moderne, nous mettrons en évidences les sens multiples qu'il revêt autant que les idéologies dont il est le véhicule (idéal sociétal, modèle humaniste, symbolisme religieux, etc.). Omniprésent au sein de l'art occidental, l'analyse de ce motif iconographique nous permettra ainsi d'aborder quelques une des notions fondamentales de l'Histoire de l'art (le nu, le beau et le laid, le geste, la légitimité de l'œuvre, l'anatomie, etc.)

Bibliographie sélective

DIDI-HUBERMAN, Georges, *L'image ouverte : motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Le temps des images)

<704.942 DID>

BARBILLON, Claire, *Les canons du corps humain au XIXe siècle : l'art et la règle*, Paris, Odile Jacob, 2004

<704.942 09 BAR>

DALMASSO, Véronique, *L'image du corps dans la peinture toscane, v. 1300 --- v. 1450*,
Rennes, PUR, 2006
<757.094 5 DAL>

LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *L'Invention du corps*, Paris, Flammarion, 1997
<704.942 LAN>

Validation: écrit 2h

Parcours Sciences politiques

UE4

Communication politique

Cours : 18h.00 ; T.D. : 6h.00

Professeur : Pierre LEROUX

Programme : Ce cours se donne pour objectif de poser des bases de compréhension et d'analyse des phénomènes de communication politique, en partant du lien ancien de la communication politique avec l'exercice du pouvoir jusqu'aux formes modernes (communication institutionnelle, communication « de crise », conseils en communication, *spin doctors*...). Le cours comporte deux parties :

La première partie posera les caractéristiques de la communication politique à partir de quatre points : **1-**Le rapport communication / politique, **2-**La communication politique moderne, les facteurs de son développement, ses caractéristiques, **3-**Ses acteurs, **4-**Ses techniques. La deuxième partie, complétée par les travaux dirigés, sera consacrée à la représentation des acteurs politiques à la télévision à partir d'une analyse des formes du débat politique en France.

Bibliographie indicative:

RIUTORT, Ph., *Sociologie de la communication politique*, La Découverte, Repères, 2007.

<320.014 RIU>

GERSTLE, J., *La Communication Politique*, Armand Colin, 2004.

<320.014 GER>

Validation : écrit (Durée : 3h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant

T.D. : 06h.00, 4 séances de 1h.30

Professeur : coord. Isabelle DE VILLARS

Programme : En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

Stage : 27 février au 4 mars 2017. Il est possible d'ajouter la semaine de congés du 20 au 25 février pour avoir 15 jours de stage.

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable de formation*).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet au cours du 1^{er} semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Anglais

T.D. : 12h.00 (selon le nombre d'étudiants inscrits, communs ou non avec les L2)

Professeur : Simon DUNCAN

Programme : pratique de l'anglais à partir de l'actualité politique des pays anglo-saxons. Enseignement exclusivement en anglais.

Validation : 1^{re} session : dossier fondé sur le contrôle continu. 2^{de} session : oral.

Et Analyse de l'actualité politique (cours commun en L2 et L3)
Cours : 12h.00

Professeur : Jean-Sébastien LEFEBVRE

Programme : analyse de la vie politique selon un angle journalistique.

Validation : dossier pouvant intégrer un oral – Indication fournie par l'enseignant lors du 1 ^{er} cours
--

Contacts :

Responsable de formation et du diplôme :

--- Marion Duquerroy (S5) - marionduquerroy@yahoo.fr

--- Nathalie Le Luel (S6) -nathalie.leluel@uco.fr

Bureau : R220 --- 2^e étage du bâtiment Rabelais

Responsable administrative pour les formations de Licence :

--- Sylvie Lami - sylvie.lami@uco.fr

Bureau : 515 (5^e étage du bâtiment Bazin)

Accueil de la Faculté des humanités :

--- Marie-Hélène Besnard - marie-helene.besnard@uco.fr

Bureau : 511 (5^e étage du bâtiment Bazin)

Téléphone : 02.41.81.66.61

Horaires d'ouverture : --- du lundi au jeudi de 8h.30 à 12h.30 et de 14h.00 à 17h.00.

--- le vendredi de 8h30 à 12h30.